



Ingénieur vaudois, Daniel Fischer (photo ci-contre) a conçu un système qui permet aux fontaines publiques de réduire leur consommation d'eau et d'énergie de 80 à 95%. Ici, la fontaine de la place du Marché, à La Chaux-de-Fonds, est la première à avoir été équipée de ce dispositif en Suisse.

L'INITIATIVE VERTE

Des fontaines publiques plus économes en eau

Lors du dernier Salon Energissima qui s'est tenu à Fribourg, le prix Jade Nature a récompensé l'invention d'un jeune ingénieur vaudois, Daniel Fischer: l'Eco-Fontaine. Il s'agit d'un dispositif astucieux qui permet de diminuer, dans des proportions spectaculaires, la consommation d'eau et d'énergie des fontaines publiques.

Ces dernières années, les municipalités ont beau avoir développé d'ambitieux programmes d'économies d'énergie, la distribution d'eau dans les fontaines publiques avait jusqu'ici échappé à leur vigilance. Mais pas à celle de Daniel Fischer. La valeur patrimoniale, paysagère et esthétique des fontaines ne justifie pas le gaspillage d'eau. Il faut savoir que leur débit est élevé. Elles consomment 10 litres à la minute en moyenne, soit 14 400 litres

par jour d'eau potable non recyclée, correspondant à la consommation quotidienne de 90 personnes en Suisse.

Trois ans de cogitations, d'essais et de mise au point d'un prototype ont précédé le dépôt par Daniel Fischer d'un brevet d'Eco-Fontaine pour que le gaspillage d'eau lié aux fontaines ne soit pas une fatalité. Le système consiste à utiliser la pression excédentaire du réseau d'eau potable, normalement perdue dans la vanne de réglage, pour entraîner une pompe qui recycle la plus grande partie de l'eau du bassin, sans aucun apport externe d'énergie et sans diminuer le débit au goulot. Selon l'excédent de pression et le type de fontaine, l'économie est de l'ordre de 80 à 95%. Seul inconvénient: l'eau recyclée ne satisfait plus aux critères de qualité définis pour une eau potable. Mais Daniel Fi-

scher a tout prévu: l'ajout d'une borne d'eau et d'un simple bouton-poussoir permettant aux assoiffés de se désaltérer sans risques d'intoxication.

Installée place du Marché à La Chaux-de-Fonds (NE), la première Eco-Fontaine a permis de ramener la consommation d'eau potable de 8,8 à 2,2 litres minute, soit de réaliser une économie annuelle d'eau de 1800 m³ et d'énergie de 5400 kWh. La Ville de Vevey (VD) n'a pas tardé à emboîter le pas à sa consœur neuchâteloise. Un même dispositif équipe depuis peu la fontaine du Guerrier. Une installation similaire sur la fontaine de l'Aviron est planifiée d'ici à la fin de l'année. Le gain prévisible équivaudra à la consommation annuelle d'eau de quelque 260 Veveysans.

MARIE DOUGOUD ■

Non aux crottes de chiens dans les prairies!

Alors que la saison de randonnée bat son plein, l'Agence d'information agricole romande (Agir) poursuit sa «Campagne pour des prairies propres». Sur des affiches, Agir rappelle aux détenteurs de chiens que les déjections canines peuvent empoisonner le bétail. Celles-ci peuvent en effet être porteuses d'un parasite pouvant dans certains cas provoquer des avortements chez les vaches. Les promeneurs sont quant à eux invités à ne laisser derrière eux aucun déchet, sous peine d'endommager les machines agricoles des paysans, lesquels demandent que leur travail soit mieux respecté.



Chamois menacés par les tiques



Une nouvelle maladie, appelée la babésiose, menace les populations de chamois. Cette infection sanguine se propage par les tiques qui se laissent tomber sur la toison des bêtes avant de les piquer. De nombreux scientifiques estiment que le réchauffement climatique pourrait favoriser le contact des chamois avec ces parasites. Encore rare, cette maladie pourrait devenir plus fréquente à l'avenir.

Labyrinthe dans un champ de maïs



Un labyrinthe géant, taillé dans un champ de maïs, s'est ouvert samedi à Delémont (JU), au Centre La Croisée. Pour le réaliser, le jeune agriculteur David Boegli (notre photo) a utilisé pas moins de 427 500 graines semées sur une surface équivalant à huit terrains de foot. Deux parcours de deux et trois kilomètres sont proposés au public, de même que des jeux. Cette attraction est ouverte jusqu'au 26 septembre. Renseignements sur le site: www.swisslabyrinth.ch

A OBSERVER CETTE SEMAINE

avec le Musée et jardins botaniques cantonaux vaudois



La collybie à larges lamelles

La collybie à larges lamelles, également connue sous le nom de collybie à chapeau rayé, est un grand champignon très commun dans nos forêts où l'on peut le trouver depuis le mois de juin jusqu'en septembre ou octobre. Son chapeau gris brun est rayé radialement, et ses lamelles blanchâtres sont très larges, conformément à ses deux noms vernaculaires. La base de son pied est enfouie dans la litière et porte des cordons blancs, visibles seulement après une cueillette soignée du champignon (on ne les voit pas sur la photo). Comme ils rappellent les racines des plantes, ces filaments portent le nom de rhizomorphes, ce qui signifie «en forme



© HEINZ CLÉMENÇON

de racine». Ces organes peuvent atteindre une longueur de plusieurs mètres pour coloniser et exploiter des feuilles mortes, des morceaux de bois, des cônes et des branches tombées sur une surface de plusieurs mètres carrés. Ce champignon se nourrit de matière organique en décomposition, il est donc saprotrophe (on évite ici le terme de saprophyte, puisque les champignons n'appartiennent plus au règne végétal) et ne forme pas de relations symbiotiques avec les arbres. La collybie à larges lamelles est modérément vénéneuse et peut causer des troubles gastriques.

HEINZ CLÉMENÇON ■